

L'ouvrier chrétien

Certains se l'imaginent et volontiers le représentent comme un brave homme, un peu simple d'esprit, en retard sur son siècle, muselé par son curé et gardant au milieu des effervescences d'aujourd'hui son antique docilité de bon mouton qui se laisse tondre à plaisir sans même avoir le courage de bêler. Il n'aurait, s'il faut en croire certains portraits qu'on nous fait de lui, ni le sentiment de ses droits, ni la conscience de ses vrais devoirs, ni la juste notion de ses obligations envers la classe ouvrière dont il ruinerait la belle unité (!) et dont il paralyserait les efforts.

La caricature peut bien prendre aux yeux d'un lecteur du " Peuple " ou de l' " Humanité " la valeur d'un portrait, ce n'est tout de même qu'une caricature. Et ceux-là même commencent à le reconnaître qui, parmi les adversaires de la pensée chrétienne, veulent bien consentir à porter leurs regards au-delà des horizons truqués d'un article de journal et d'un discours de réunion socialiste. Hier encore, c'était Rémy Roure, peu suspect de partialité en faveur des catholiques qui écrivait dans l'*Information Ouvrière*, du 6 octobre, à propos de la grève du Textile Roubaix-Tourcoing : " N'est-il pas significatif que dans cette grève les syndicats catholiques aient à peu près seuls dirigés une discussion ordonnée et précise à laquelle parfois les syndicats cégétistes devaient se rapporter ? "

L'ouvrier chrétien n'est donc pas le bon mouton que l'on prétendait, passif et borné traître à la cause ouvrière et aux gages du patronat ? Le témoignage valait la peine d'être recueilli.

*

* *

L'ouvrier chrétien a une doctrine en effet n'en déplaît à ceux qui le méconnaissent ou le méprisent, et c'est même là ce qui fait sa valeur et sa force.

Il croit à une justice divine, probablement parce qu'il a trop souvent constaté l'infirmité de la justice humaine, mais sans renoncer pour cela à chercher les moyens de corriger autant que possible les injustices d'ici-bas. Il croit à une volonté divine imposant à l'homme

ses lois, mais précisément parce qu'il sent le besoin de donner aux disciplines indispensables à la vie des sociétés un fondement solide et stable. Il croit à une vie future où seront récompensés les efforts et les souffrances méritoires de la vie présente, probablement parce qu'il n'a guère foi dans le Paradis terrestre qu'on lui promet pour ici-bas ; mais sans renoncer pour cela à sa part de bonheur légitime en ce monde. Et s'il puise dans ces convictions et dans ces espérances, le courage d'une fidélité plus grande au devoir et d'une résignation plus calme à la souffrance, il y puise également le sentiment plus vif des égards dus à sa dignité, la conscience plus nette de ses droits, et la constance plus ferme à revendiquer sans faiblir les uns comme les autres.

*

* *

Il sait, il comprend et il professe qu'il a contracté, en vertu même des engagements qui le lient à son employeur, des obligations qu'il doit respecter. Il n'hésite pas à déclarer qu'il lui doit, en retour d'un salaire équitable, un travail consciencieux et achevé ; et, dans les limites des engagements pris, obéissance et fidélité.

Il a trop le sens des réalités pour ne pas voir que les inégalités sociales sont pour notre humanité concrète, chose fatale et inévitable. Et s'il cherche à les réduire, du moins ne poursuit-il pas le rêve chimérique et décevant de les supprimer un jour. Il est trop sensé pour se trouver humilié ou dégradé par un régime du travail organisé sur les bases du salariat, dès lors que la justice y est respectée. Il ne s'interdit pas cependant de concevoir, comme théoriquement possible au moins, un régime différent qui ferait de lui beaucoup moins le salarié que l'associé de celui qui l'emploie, mais s'il en caresse intérieurement le rêve, du moins comprend-il que la réalisation de ce rêve n'est nullement exigée par la justice et qu'elle demeure subordonnée à tout un ensemble de circonstances concrètes, de modifications progressives, d'expériences prolongées qui la retarderont pour longtemps peut-être encore.

Il ne se croit nullement obligé d'ailleurs, parce qu'il est chrétien, de renoncer en attendant à ses aspirations légitimes vers plus de